

COMITE SYNDICAL

REUNION DU JEUDI 7 FEVRIER 2013

Sous la présidence de Madame Anne-Marie Keiser

Présents :

Mme Anne-Marie KEISER (Présidente), Monsieur Jean-Luc GLEYZE (1^{er} Vice Président), Monsieur Christian MUR (Titulaire), Monsieur Alain RENARD (2^{ème} Vice Président), Monsieur Georges-André PASTOR (Titulaire), Monsieur Emmanuel MOULIN (Titulaire), Monsieur Jean-Claude ORUEZABAL (Titulaire), Monsieur Alain PARMENTIER (Titulaire), Monsieur Bernard ROUSSET (Titulaire), Monsieur Grégory JOSEPH (Titulaire), Monsieur Victor LOPEZ (Suppléant), Monsieur Yves LECAUDEY (Titulaire), Monsieur Martial MIGNET (Titulaire), Monsieur Bernard FRAICHE (Titulaire), Monsieur Pierre Didier LAMOUREUX (Titulaire), Monsieur Philippe BOISSONEAU (Titulaire), Monsieur Jean Pierre GASNAULT (Suppléant), Monsieur Jean Michel LEAL (Titulaire), Monsieur Alain BOUSSIÉ (Titulaire), Monsieur Georges LAYRIS (Titulaire), Monsieur Pierre DUCOUT (Titulaire), Monsieur Jacky LAPORTE (Titulaire), Monsieur Jean BUNGERT (Titulaire), Monsieur Francis DUSSILLOLS (Titulaire), Monsieur Walter GRUBER (Suppléant).

DÉLIBÉRATION N°20130207_004

Budget Primitif 2013 – Budget Principal

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

DÉLIBÉRATION N°20130207_004
Budget Primitif 2013 – Budget Principal

CONSIDÉRANT le Code Général des Collectivités territoriales et l'instruction budgétaire et comptable M14,

CONSIDÉRANT la délibération de reprise anticipée des résultats 2012 en date du 7 février 2013,

I - Exposé des motifs

Ce budget est retracé de la manière suivante:

Dépenses récurrentes du syndicat

Les dépenses récurrentes du syndicat sont couvertes par les contributions obligatoires. Un appel à contributions en tant qu'adhésion au Syndicat Mixte sera fait tant pour les besoins d'investissement que pour les charges de fonctionnement du Syndicat Mixte qui sont des dépenses obligatoires.

Les charges à caractère général comprennent les dépenses de gestion courantes du Syndicat Mixte (loyer bureaux, fluides...).

Les charges de personnels correspondent à la rémunération des six agents actuels de Gironde Numérique avec prise en compte du Glissement-Vieillesse-Technicité (GVT).

Le montant total des adhésions obligatoires des Communautés de communes appelées en 2013 est identique à celui de l'année 2012. Ces adhésions varient seulement en fonction des nouveaux potentiels fiscaux et du nombre d'habitants des Communautés de communes.

Les Services Numériques

Les services numériques correspondent à une offre facultative mutualisée proposée par Gironde Numérique auprès de ses adhérents.

Les dépenses liées à la mise en place de ces services correspondent principalement au financement des infrastructures, des matériels, des logiciels et des ressources humaines. Les charges de personnels correspondent à la rémunération des trois agents actuels avec prise en compte du Glissement-Vieillesse-Technicité (GVT).

L'équilibre du modèle économique dépend de l'adhésion facultative des membres du Syndicat. Celui-ci est estimé à environ trois années si le nombre des adhésions prévisionnel se réalise.

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

DÉLIBÉRATION N°20130207_004
Budget Primitif 2013 – Budget Principal

II - Présentation du Budget

Le projet de Budget est voté avec une reprise anticipée des résultats de l'année 2012.

Le projet de Budget qui s'équilibre en dépenses et en recettes est arrêté pour un montant total de **1 304 561,56 euros**, se décomposant en :

- 1 169 061,56 euros en section de fonctionnement,
- 135 500,00 euros en section d'investissement.

Il se présente comme suit :

1 – Dépenses et recettes de la section de fonctionnement

Les dépenses, d'un montant total de **1 169 061,56 euros**, sont réparties entre :

- Chapitre 011 (charges à caractère général) pour 501 494,83 euros,
- Chapitre 012 (frais de personnel) pour 531 905 euros,
- Chapitre 022 (dépenses imprévues) pour 5 000 euros,
- Chapitre 023 (virement à la section d'investissement) pour 91 311,73 euros,
- Chapitre 042 (dotations aux amortissements) pour 31 000 euros,
- Chapitre 65 (autres charges de gestion courante) pour 8 250 euros,
- Chapitre 67 (Charges exceptionnelles) pour 100 euros.

Les recettes, d'un montant total de **1 169 061,56 euros**, sont réparties entre :

- Adhésion du Conseil Général de la Gironde pour 240 000 euros,
- Adhésion obligatoire des Communautés de communes pour 234 370 euros,
- Adhésion facultative des Communautés de communes au projet Services Numériques pour 150 000 euros,
- Résultat de fonctionnement reporté pour 544 691,56 euros.

Le montant total des adhésions obligatoires appelées en 2013 sont réparties de la façon suivante :

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - «Jardins de Gambetta» Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

DÉLIBÉRATION N°20130207_004
Budget Primitif 2013 – Budget Principal

Adhérents	Adhésion 2013
CONSEIL GENERAL	240 000
CALI	15 400
Sud Libournais	5 072
Grand Saint-Emilionnais	6 749
Fronsac	4 151
Pays Foyen (sans Port Ste-Foy)	4 619
Brannais	4 465
Castillon-Pujols	4 355
Pointe Médoc	5 956
Lacs Médocains	5 311
Médulienne	4 887
Centre Médoc	5 842
Cœur Médoc	3 960
Médoc Estuaire	6 173
Estuaire	9 255
Blaye	4 536
St-Savin	5 405
Bourg	3 806
Cubzaguais	5 921
Vallon de l'Artolie	2 706
Créonnais	3 646
Targon	1 996
St-Loubès	8 675
Côteaux de Garonne	2 118
Côteaux Bordelais	5 602
Portes de l'Entre 2 Mers	4 692
COBAS	16 456
Val de l'Eyre	5 235
COBAN	14 411
Montesquieu	9 483
Paroupien	1 781
Villandraut	1 932
Bazas	4 164
Captieux	2 607
Langon	7 142
Podensac	5 856
Côteaux Macariens	3 212
Auros	3 099
Réolais	5 017
Pellegrue	1 700
Sauveterre de Guyenne	4 350
Monségur	1 700
Jalle-Eau-Bourde	10 927
	474 370

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

DÉLIBÉRATION N°20130207_004
Budget Primitif 2013 – Budget Principal

2 – Dépenses et recettes de la section d'investissement

Les dépenses, d'un montant total de **135 500 euros** sont réparties entre :

- Chapitre 20 (immobilisations incorporelles) pour 25 000 euros,
- Chapitre 21 (immobilisations corporelles) pour 109 500 euros,
- Chapitre 27 (dépôts et cautionnement) pour 1 000 euros.

Les recettes, d'un montant total de **135 500 euros**, sont réparties entre :

- Virement de la section de fonctionnement pour 91 311,73 euros,
- Amortissement des immobilisations pour 31 000 euros,
- FCTVA pour 8 000 euros,
- Résultat d'investissement reporté pour 5 188,27 euros.

Dans ces conditions, je vous propose, Mesdames, Messieurs :

- de bien vouloir approuver ce Budget Primitif 2013 du Budget Principal.

Adopté à l'unanimité,
 Fait et délibéré au siège du Syndicat Mixte Gironde Numérique,
 Pour expédition conforme,

Détail du vote plural

	Délégués Conseil Général 5,25 voix / délégué	Délégués EPCI 1 voix / délégué	TOTAL
Membres présents	4	21	25
Suffrages exprimés	21	21	42
Votes pour	21	21	42
Votes contre	0	0	0
Abstentions	0	0	0

La Présidente de séance

www.girondenumerique.fr

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 74, rue Georges Bonnac - « Jardins de Gambetta » Tour 4 (2^{ème} étage) - 33000 Bordeaux
 Tél. : 05 35 54 08 84 - [Mail : accueil@girondenumerique.fr](mailto:accueil@girondenumerique.fr)

Envoyé en préfecture le 14/02/2013

Reçu en préfecture le 15/02/2013

Syndicat Mixte Gironde Numérique - 33 - Syndicat Mixte Gironde Numérique

BP 2013

IV - ANNEXES

IV

ARRETE ET SIGNATURES

D

Présenté par le La Présidente,
A Bordeaux, le 07/02/2013
Le La Présidente,

Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	25
Nombre de suffrages exprimés :	25
VOTES : Pour :	25
Contre :	0
Abstention :	0

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session ordinaire
A Bordeaux, le 7 février 2013

Date de convocation : 23/01/2013

Les membres du Comité syndical,

--	--

Certifié exécutoire par le La Présidente, compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le
A Bordeaux, le